

Dernière escale à Bassens avant recyclage

Le port de Bassens pourrait bien devenir la destination des navires en fin de vie. Veolia Propreté figure parmi les cinq candidats présélectionnés par le ministère de la Défense pour le démantèlement et le désamiantage du porte-avions Clemenceau. Or, dans son dossier déposé fin mai, Veolia propreté fait appel à la société bordelaise Europlasma, une entreprise de traitements des déchets dont la candidature pour le même marché avait été rejetée en janvier.

« Nous sommes les seuls au monde à vitrifier et transformer l'amiante - dans notre site des Landes -, et Bassens est la seule cale sèche qui permet de rentrer des gros bateaux. Par ailleurs, les deux sites peuvent être reliés par le rail », avance Didier Pineau, le PDG d'Europlasma. Un argument confirmé par Taisei Miura, le directeur marketing de Veolia Propreté : « Notre dossier s'appuie sur l'hypothèse de créer un site de démantèlement à Bassens car ce port réunit les critères, techniques, économiques et d'acceptation locale. » En effet, le port autonome de Bordeaux, qui gère celui de Bassens, a donné son accord « sous réserve de réunir les meilleures conditions en termes d'environnement et d'autorisations », explique Julien Bas, le directeur adjoint du port autonome.

De belles perspectives économiques pour la région. En effet, si ce marché, qui sera attribué en novembre prochain, ne concerne que le Clemenceau, c'est toute la filière de démantèlement qui est à mettre en place d'ici à 2010. Le PDG d'Europlasma explique : « Tous les navires construits avant les années 1980 sont pleins d'amiante, et l'Etat français à lui seul possède 700 bateaux. » A l'avenir, même le Colbert pourrait revenir en Gironde. Cependant, rien n'exclut que cette filière ne voie le jour à l'étranger.

©2007 20 minutes

20 Minutes, éditions du 07/06/2007 - 10h41

dernière mise à jour : 07/06/2007 - 10h41